

SEMINAIRE

2007

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS

C
T
N
E
R
H
I

Lundi 1^{er} octobre 2007

Classification Internationale du
Fonctionnement (CIF)
et

Enquête Handicaps – Incapacités -
Dépendance (HID)

**Quels apports à la connaissance
du handicap psychique ?**

CIF et enquête HID : quels apports à la connaissance du handicap psychique ?

Lundi 1^{er} octobre 2007

Conception :

Marie Cuenot,
Pascale Roussel,
Attachée et chargée de
recherche au CTNERHI,
centre collaborateur
OMS/INSERM/CTNERHI
pour la Classification
internationale du
fonctionnement, du handicap
et de la Santé

Horaire :

9 h 30 – 17 h

Lieu :

CTNERHI
236 bis, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40
Fax : 01 45 65 44 94

e-mail :

r.martinez@ctnerhi.com.fr

Site Internet :

www.ctnerhi.com.fr

Tarifs :

Non-adhérent :
300 € TTC

Adhérent :
270 € TTC

Etudiant :
80 € TTC

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées adoptée en février 2005 a officialisé l'existence de la notion de « handicap psychique ». En citant les fonctions psychiques parmi les différentes fonctions susceptibles d'occasionner un handicap, elle a consacré l'appartenance au champ du handicap d'une population longtemps identifiée par le champ de la maladie mentale. Dès lors se pose la question de l'efficacité des outils du champ du handicap (et notamment de la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'OMS) pour identifier cette population et en caractériser les difficultés. Par ailleurs, cette population est-elle la même que celle qui serait identifiée par le recours aux différentes maladies mentales ?

Ce séminaire s'attachera à apporter des éléments de réponse à ces différentes questions en présentant les classifications et les usages qui peuvent en être faits.

Objectif :

Présenter les différentes dimensions du handicap dans la CIF. Souligner l'évolution conceptuelle depuis la Classification Internationale du Handicap (CIH)

Favoriser la compréhension des liens entre les classifications et les possibilités de recueil des données en population générale.

Diffuser les résultats de l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID) de 1999 dans le domaine des troubles mentaux et des conséquences de ces troubles dans les différents domaines de la participation sociale : relations sociales, loisirs, emploi...

Méthodologie :

Exposés et débats

Public :

Toutes les personnes intéressées par la connaissance des classifications du handicap de l'OMS, par leur évolution, leurs contenus et leurs applications dans le domaine du recueil des données. Tous ceux qui souhaitent connaître les apports et limites de l'enquête HID 1999 dans le domaine des troubles mentaux et les perspectives offertes par les enquêtes à venir.

Programme :

Matinée :

Présentation de la CIF et rappel sur la CIH,
Recueil des données de santé mentale dans l'enquête HID.

Après-midi :

Présentation de la diffusion des troubles mentaux au sein de la population résidant à domicile et des conséquences de ces troubles sur la vie des personnes ayant déclaré ces troubles.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à retourner par courrier ou par Fax)

Lundi 1^{er} octobre 2007

CIF et Enquête HID : quels apports à la connaissance du handicap psychique ?

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez

236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS

Tél : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94

E-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site internet : www.ctnerhi.com.fr

Mme, Mlle, M :

Etablissement/Administration/Association/Entreprise/Association membre du CTNERHI /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : e-mail :

Participera à la journée du 1^{er} octobre 2007

La journée : 300 € TTC
270 € TTC *

Repas compris

*Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI.
Tarif spécial pour les étudiants (80 € sur présentation de la carte d'étudiant)

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement,
le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

Attention : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)
N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75